



Réunion Conseil Municipal

Compte-rendu 49 du 26 septembre 2024

Présents : Céline Baudry, Maurice Bettant, Aurélie Borel, Marc Cavagnis, David Fernandez, Stéphanie Gerbier Pochet, Jean-Luc Pluot, Annick Sansoe et Jonathan Vericel

Absents : Chantal Lemerre, Sandrine Scalise et Pierre Cochonot

↳ Début de réunion à 20h10

Pouvoir de Cochonot Pierre donné à Bettant Maurice.

M. le Maire nous fait lecture de l'ordre du jour.

Approbation du compte rendu du dernier conseil municipal (le 28 aout 2024) : adopté à l'unanimité

Ordre du jour

Secrétaire de séance : Stéphanie Gerbier Pochet

Délibération : prise de compétence de l'éclairage public par la commune dans le lotissement « le Pré des Chênes » et police du maire sur les voies de lotissement

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération pour prendre cette compétence pour le dernier lotissement en date sur le village.

→ Contre : 0 Neutre : 1 Pour : 9

Délibération : décision modificative pour l'achat d'un lave-linge

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une décision modificative du budget pour l'achat d'un lave-linge pour le service périscolaire non prévu lors du budget 2024.

Montant : 637€

→ Contre : 0 Neutre : 0 Pour : 10

Délibération : vente de bois

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération pour la vente du lot de bois qui a lieu au Marais des Planches. Il a été vendu lors de la réunion publique le 14 septembre au prix de 450€.

→ Contre : 0

Neutre : 0

Pour : 10

Questions diverses

* Périscolaire

- La CCBS a fait une proposition à toutes les communes pour l'emploi des maitres-nageurs sauveteurs durant la période de fermeture de la piscine. Nous sommes allés à la réunion à Belley et nous avons ensuite reçu le responsable pour voir s'il était possible de bénéficier de la présence d'un agent sur le temps périscolaire sur une période. A suivre.
- Rentrée scolaire bien passée avec l'équipe complète.
- Formation pendant les vacances d'octobre pour ses 6 agents. La mairie est commune pilote pour organiser et reçoit ainsi 17 agents des communes environnantes. Le thème sera « la voix, instrument de la relation à l'enfant ».

* Octopus

- Prochain bulletin pour mi-octobre.
- A l'occasion des Journées européennes du patrimoine le 21 et 22 septembre s'est déroulée la visite de l'église avec une trentaine de visiteurs.
- La boîte aux lettres du Père Noël sera remise sur les marches de la mairie.
- CMJ : une réunion a eu lieu avec la nouvelle équipe de jeunes élus avec quelques propositions pour mener des actions d'ici la fin d'année (dont le Téléthon qui aura lieu le 29 novembre en soirée).

* Travaux

- Le projet de la mairie avance : les travaux ont commencé avec l'intervention de l'entreprise de maçonnerie,.
- L'abattage de l'orme situé près du terrain de football est en cours.
- Un rendez-vous avec le responsable de la voirie départementale début octobre pour voir ce qu'il est possible de faire pour diminuer la vitesse dans le village et les hameaux.

* Bornes électriques

Nous avons eu des propositions pour installer des bornes de recharge électrique au cœur du village. Les marchés sont plus tendus suite au retrait partiel des subventions de l'état. Nous étudions surtout une borne de recharge rapide et une plus lente pour s'adapter ainsi aux demandes des habitants. Un prix de location de 4 emplacements de l'ordre de 1800€ serait perçu pour l'année. L'installation de ces bornes est à la charge de l'entreprise.

* Commission finances

Suite à un budget serré compte tenu de l'augmentation des dépenses en fonctionnement (combustible, électricité, ...) et suivant les conseils du conseiller aux décideurs locaux, une proposition est faite d'augmenter les impôts fonciers. On partirait sur une proposition basse afin de ne pas trop impacter le budget des habitants mais qui permettrait au final une recette supplémentaire pour la commune.

* Taxe d'ordures ménagères (tom)

une délibération sera prise afin d'appliquer la TOM aux différents locataires des bâtiments communaux au prorata du temps de présence.

* Taxe pour les communes ayant des enfants scolarisés à l'école de Peyrieu

Nous avons calculé que le coût d'un enfant scolarisé dans notre école coûte environ 1050€ (en 2022-2023). Actuellement les communes (Murs et Prémeyzel) ayant des enfants scolarisés sur l'école du village paient 950€ par enfant et par année. Nous augmentons progressivement et annuellement cette somme afin de coller au mieux aux dépenses réelles. Nous proposons donc d'augmenter cette somme de 50 à 100€ par enfant. Délibération à prendre au prochain conseil municipal

* Voisinage

Nous constatons une recrudescence de plainte d'habitants suite aux aboiements intempestifs et réguliers des chiens. Il est important que les personnes gênées parlent en priorité aux propriétaires des chiens afin qu'ils en soient avertis et qu'ils fassent le nécessaire.

↳ L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est close à 00h10.

⇒ Prochain conseil municipal le mercredi 30 octobre à 20h.

